

# Évaluation

## « Bon usage des chariots d'urgence »

43<sup>èmes</sup> journées de l'APRHOC  
24 - 25 septembre 2012

# RESULTATS DE L'ENQUETE

→ 26 établissements ont répondu à l'enquête.

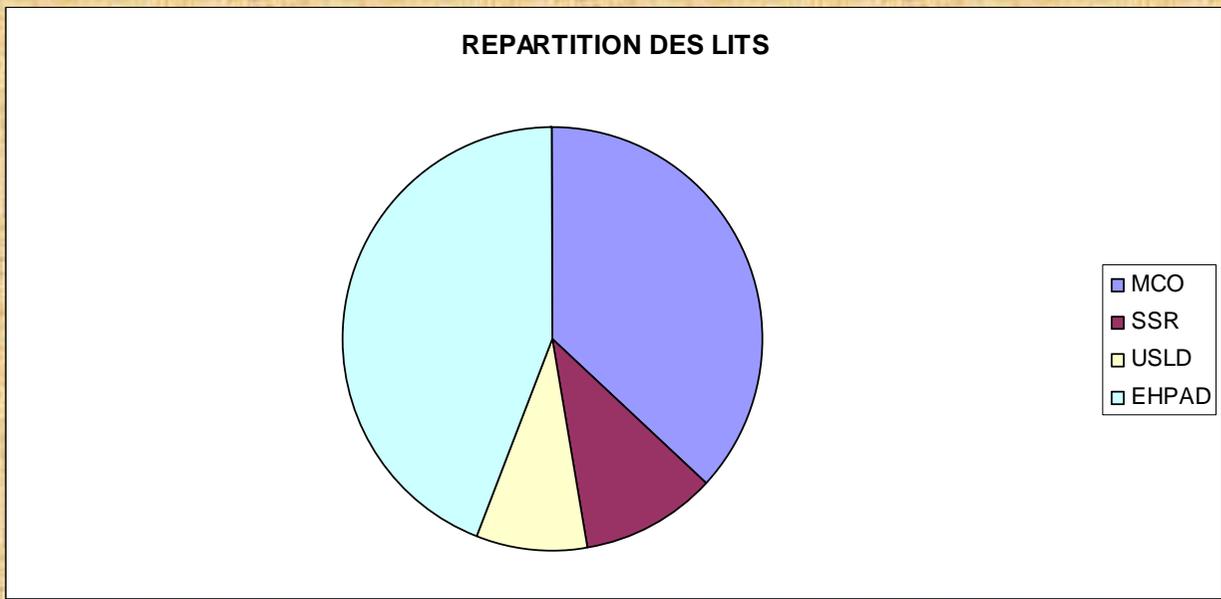
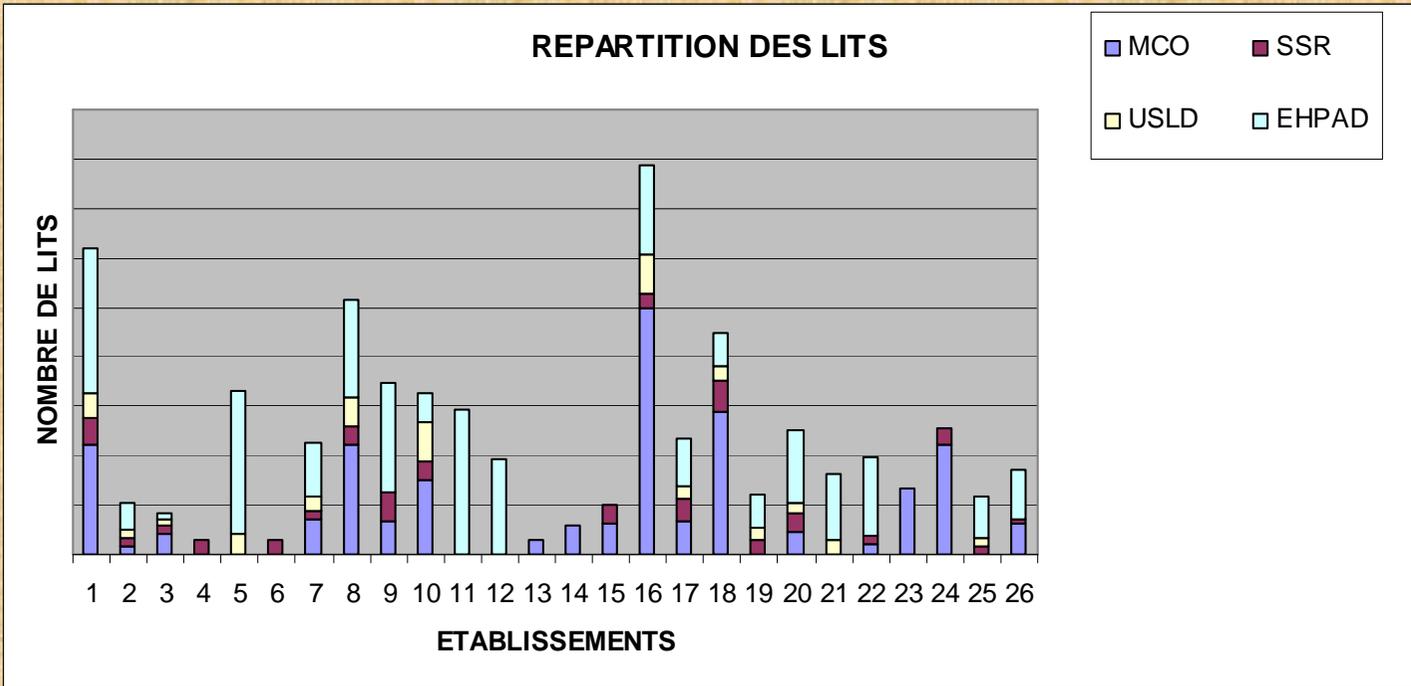
Ce qui représente 12 323 lits.

Parmi ces établissements :

- 17 possèdent MCO (68%), avec un total de 4 561 lits
- 17 possèdent SSR (68%), avec un total de 1 240 lits
- 13 possèdent USLD (52%), avec un total de 1 032 lits
- 17 possèdent EHPAD (68%), avec un total de 5 490 lits

→ **Etablissements ayant participé à l'enquête**

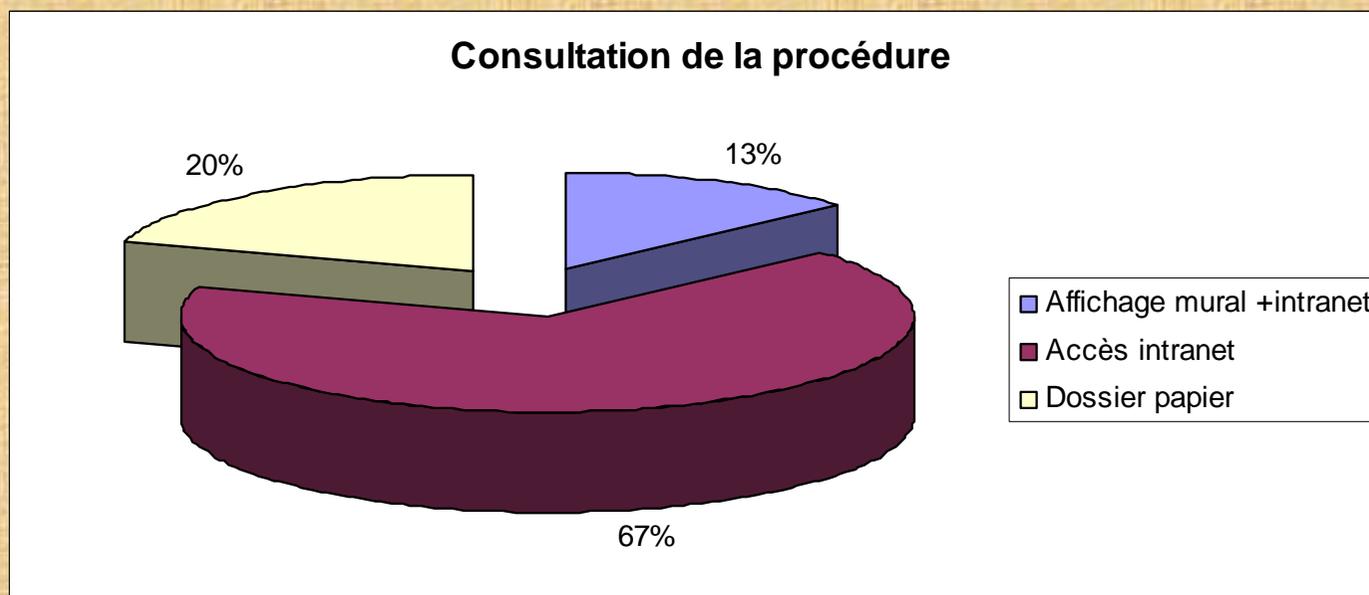
<b>Centre Hospitalier de Bourges</b>
<b>Maison de retraite d'Aigueperse</b>
<b>Centre Hospitalier de Vierzon</b>
<b>Centre Hospitalier d'Orléans</b>
<b>Centre Hospitalier de Cornil</b>
<b>Hôpital Local de Châtillon sur Indre</b>
<b>Centre Hospitalier de Nevers</b>
<b>Centre Hospitalier de Murat</b>
<b>Centre Hospitalier de Châteauroux</b>
<b>SSP Les Grands Chênes de Saint Maur</b>
<b>Centre Hospitalier de Brioude</b>
<b>Hôpital de La Châtre</b>
<b>Centre Hospitalier d'Aurillac</b>
<b>Centre Hospitalier de Tulle</b>
<b>Centre Hospitalier de Romorantin</b>
<b>Hôpital du Blanc</b>
<b>Maison de retraite de Bellevue</b>
<b>Centre Hospitalier de Nérès</b>
<b>Centre Hospitalier de Saint Amand Md</b>
<b>Centre Hospitalier de Blois</b>
<b>Clinique Bon Secours du Puy en Velay</b>
<b>Centre Hospitalier de Riom</b>
<b>Clinique St François de Châteauroux</b>
<b>Centre Hospitalier d'Amboise</b>
<b>EHPAD Les Sapins de CEYRAT</b>
<b>Clinique de la présentation d'Orléans</b>



## → Procédure de prise en charge des urgences vitales dans les services

16 établissements / 26 possèdent une procédure de prise en charge des urgences vitales dans les services, soit 60%.

La procédure est consultable sur différents supports :



- 6 établissements utilisent exclusivement Intranet
- 3 établissements utilisent exclusivement papier
- 3 établissements utilisent Intranet + papier
- 1 établissement utilise Intranet + affichage mural
- 1 établissement utilise Intranet + papier + affichage mural

## → Référentiels utilisés

9 établissements seulement ont répondu.

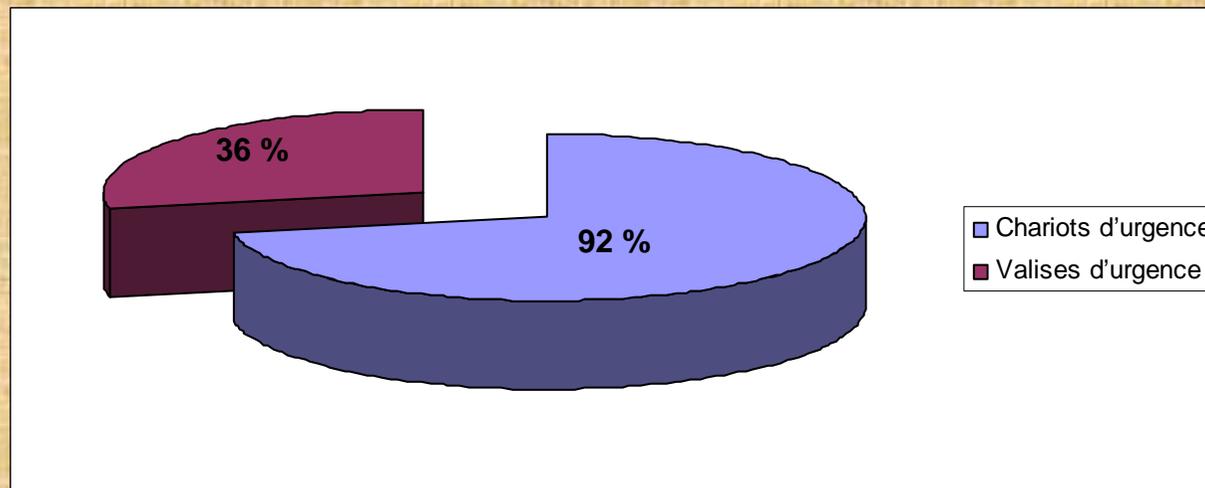
Plusieurs référentiels ont été consultés pour créer les procédures en place dans les différents établissements :

- Conférence d'experts SFAR-2004 : recommandations pour l'organisation de la prise en charge des urgences vitales intra hospitalières (5 ETS)
- Manuel de certification HAS V2010 (2 ETS)
- SFMU (1 ETS)
- Omédit Centre (4 ETS)

## → Chariots d'urgence et valises d'urgence

92% des établissements (24/26) possèdent des chariots d'urgence.

36% des établissements (9/26) possèdent des valises d'urgences (1 seul exclusivement).



→ 81 % des établissements (21/26) possèdent un chariot ou valise d'urgence par service.

→ Le chariot ou valise d'urgence se situe principalement dans un couloir accès libre, une salle de soins ou salle d'urgence, une pièce spécifique à côté de l'infirmierie, une infirmierie, une salle d'examen ou poste infirmier en EPHAD.

## → Agencement des chariots d'urgence

L'agencement des chariots (hors pédiatrie/USI) est identiques dans 69 % des cas (18/26).

Selon les différents établissements l'agencement a été adapté pour les services de pédiatrie, soins intensifs, salle de surveillance post interventionnelle, EHPAD, obstétrique, radiologie, chirurgie, pôle médecine, hôpital de jour, salle d'épreuve d'effort, HAD, UCSA, bloc opératoire et urgences.

## → Contenu du chariot

5 établissements disposent d'une commission spécifique qui gère le contenu du chariot et l'ensemble des procédures, en revanche 25 établissements possèdent un document décrivant le contenu du chariot ou de la valise d'urgence.

## → Vérification du contenu du chariot

<u>Fréquence de vérification</u>	<u>Nbre d'établissement</u>
<b>Tous les 15 jours</b>	<b>3</b>
<b>Tous les mois</b>	<b>21</b>
<b>A chaque utilisation</b>	<b>16</b>
<b>Autres</b>	<b>2</b>

→ 11 %

→ 80 %

→ 64 %

→ 7 %

- 1 ETS tous les 3 mois en gériatrie

- 1 ETS toutes les semaines

SAU

Tous les établissements disposent d'un document pour tracer la vérification du chariot.

Il se trouve dans 61 % des cas sur le chariot ou dans un classeur rangé côté du chariot dans 8% des cas.

Le chariot est scellé en permanence dans 22 établissements.

→ Vérification des péremptions

<u>Fréquence de vérification</u>	<u>Nbre d'établissement</u>	
<b>Tous les mois</b>	<b>20</b>	→ 76 %
<b>Tous les 3 mois</b>	<b>3</b>	→ 11 %
<b>Tous les 6 mois</b>	<b>0</b>	→ 0 %
<b>Autres</b>	<b>2</b>	→ 7 % -1 ETS toutes les 5 semaines

→ Renvoi des produits périmés à la pharmacie

<u>Fréquence</u>	<u>Nbre d'établissement</u>	
<b>3 mois avant péremption</b>	<b>6</b>	→ 23 %
<b>6 mois avant péremption</b>	<b>2</b>	→ 7 %
<b>A la date de péremption</b>	<b>12</b>	→ 46 %
<b>Autres</b>	<b>5</b>	→ 19 % - 1 mois avant - 2 mois avant

## → Rôle du pharmacien

Dans 20 établissements le pharmacien a participé à l'élaboration de la liste des produits pharmaceutiques contenus dans le chariot et dans 8 établissements il participe à l'élaboration de la procédure « Urgence Vitale ».

Il est également impliqué dans la gestion du chariot dans 81 % des établissements (21/26). Les différentes fonctions répertoriées sont :

- Définition du contenu
- Composition et disposition
- Réapprovisionnement
- Contrôle annuel par l'équipe de pharmacie
- Changements de marchés, recueil des traçabilités
- Réalisation de documents qualité et mise en place de procédures
- Audit

→ Un audit « appropriation de la procédure Urgence Vitale » a été réalisé dans 5 établissements (20%) .2ETS une seule fois / 1ETS tous les 2 ans / 1ETS en 2009-2010 et 2011)

## → Déclarations d'évènements indésirables

4 établissements sur 26 ont notifié un évènement indésirable.

## → Responsabilités

9 établissements ont nommé des IDE responsables des chariots d'urgence.

## → Approvisionnement et formulaires spécifiques

14 établissements signalent la mise en place de documents adaptés au réapprovisionnement du chariot d'urgence.

→ Matériel mis à disposition dans les services de soins

<b>Matériel</b>	<b>Nbre établissement</b>	<b>%</b>
Canules de Guedel	22	85%
Aiguilles Cathéters Seringues	24	92%
Garrot	24	92%
Containers à aiguilles	20	77%
Sonde aspiration gastrique	18	69%
Adrénaline	24	92%
Lidocaïne	21	81%
Glucose 30%	24	92%
Solutés de perfusion, notamment sérum salé isotonique et colloïdes de synthèse	24	92%
Bouteille d'oxygène à mano détenteur intégré +tubulures / sondes/ lunettes/masques ht C à oxygène	21	81%
Masques faciaux	19	73%
Perfuseur +robinet 3 voies	24	92%
Champs adhésifs transparents	22	85%
Solution Hydro-alcooliques	17	65%
Seringue embout conique	16	62%
Dérivés nitrés injectables + spray	22	85%
Amiodarone	19	73%
Benzodiazépine injectable	21	81%
Solutions antiseptiques	23	88%
Défibrillateur : manuel ou semi-automatique débrayable en mode manuel	22	85%
Masques pour aérosol	17	65%
Compresses stériles	24	92%
Gants non stériles	22	85%
Sondes aspiration trachéo-bronchique	23	88%
Poche à urine	12	46%
Atropine	23	88%
Furosémide	24	92%
Bêta2 adrénérgiques spray+aérosol	22	85%
Lunettes de protection	15	58%
Ballon autoremplisseur à valve unidirectionnelle (Ambu) + filtre antibactérien	23	88%

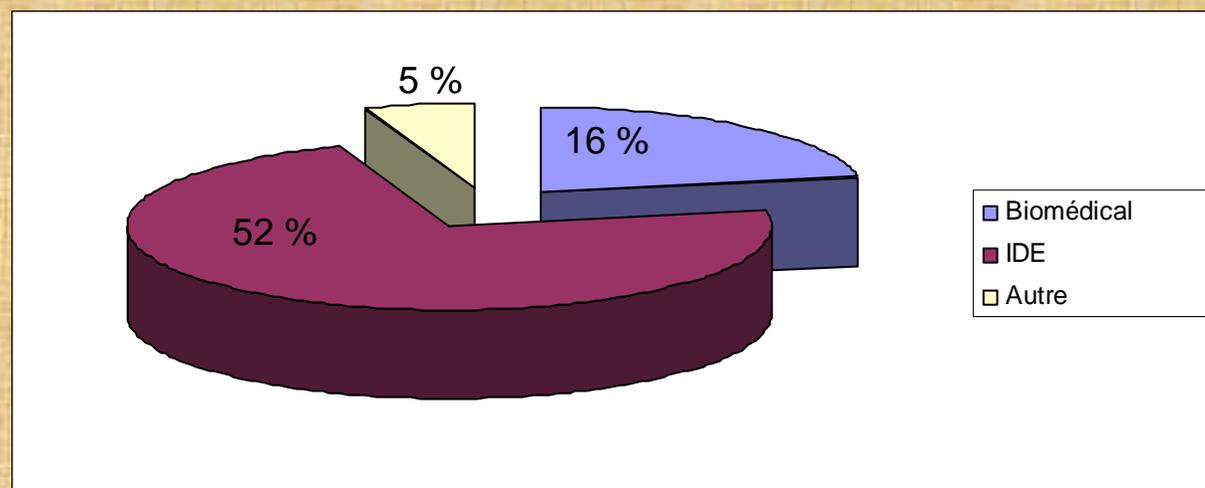
## → Procédures

### Contrôle des défibrillateurs

Dans 15 établissements il existe une procédure de contrôle des défibrillateurs. Ceux-ci sont vérifiés régulièrement et cette vérification est tracée dans 70 % des cas (18 établissements).

Le responsable de cette traçabilité est :

- Biomédical : dans 4 établissements
- IDE : dans 14 établissements
- Autres : dans 1 établissement



## Fiche « conduite à tenir en cas d'urgence »

Dans 18 établissements il existe une procédure d'alerte en cas d'urgence : fiche « conduite à tenir en cas d'urgence » (70 % des établissements).

Elle se situe dans différents endroits selon les établissements :

- Salle de soins
- Dans les infirmeries
- Dans chaque service
- Intranet + écran de veille

→ Formations de l'ensemble du personnel

	<u>Nbre d'établissement</u>	<u>%</u>
<b>Formations aux gestes d'urgence</b>	<b>23</b>	<b>88 %</b>
<b>Formation à l'utilisation du chariot d'urgence</b>	<b>12</b>	<b>46 %</b>

Ces formations sont réalisées à 76% en partenariat avec les organismes de formations agréés existants, notamment les centres d'enseignement des soins d'urgence (CESU).